

Deux miliciens achevés et enterrés à Plonévez-du-Faou

MARREC Francis Pierre Louis, dit "François"

13 septembre 1907 : naissance à Nevez (Finistère). Fils de MARREC Jean-Marie, marin-pêcheur et PENVEN Francine, cultivatrice.

Domicile habituel : Kerven commune de Trégunc.

11 juin 1927 : marié à Tourlaville (Manche) avec LEPORTIER Jeanne.

Marié en secondes noces à PÉRU Mélanie, cultivatrice. Quatre enfants.

Durant la guerre

1940 : doriote, membre du Parti Populaire Français (P.P.F.) à Quimper.

30 juin 1944 : selon sa femme, quitte la maison pour soi-disant se rendre travailler au bureau des assurances sociales à Brest, place de la Tour d'Auvergne. Elle ne l'a plus revu.

Juillet 1944 : son chef GIRONDE Antoine, chef du groupe d'action du P.P.F. à Brest, masseur-pédicure attiré du S.D. de Kérinou (dont RÖDER Georg) a reçu des instructions formelles pour rechercher des dépôts d'armes appartenant au maquis et participer à des opérations contre les membres de la Résistance dans la région de Châteauneuf-du-Faou.

11 juillet 1944 : à cet effet, sous prétexte de récupérer des affaires personnelles qu'il avait laissé dans le pays, et expliquant que pour retrouver sa femme et son fils enlevés par les forces F.F.I., sollicite l'aide de la Feldgendarmarie allemande de Châteaulin, qui lui remet des autorisations de port d'armes de quatre jours à son nom et ceux de MARREC François, et BRÉGEVIN Henri, tous deux rattachés aux groupes d'action de justice sociale, qualifiés aussi de groupes de combat du P.P.F.

Ils se rendirent à Plonévez-du-Faou dans l'intention d'enquêter, si ce n'est tuer des personnes recherchées par la Gestapo, dont Mme MOREAU Yvonne, secrétaire de Mairie. GIRONDE ayant promis 3000 francs à MARREC et BRÉGEVIN s'ils réussissaient à l'arrêter.

Entre le Cloître-Pleyben et Plonévez-du-Faou, à l'endroit où il y avait une maison près de la route après une grande montée, ils ont été interpellés et contrôlés leurs identités par trois hommes du maquis, par le déserteur polonais de l'armée allemande MINCHYNSKY Joseph et LERRANT Noël, ainsi qu'un nommé GUENNEC Albert.

GIRONDE arrêté car trouvé porteur d'un pistolet est gardé par GUENNEC, tandis que le Polonais et LERRANT se sont mis à la poursuite des deux autres miliciens qui s'étaient sauvés.

Rejoints et questionnés, ils ont répondu qu'ils étaient miliciens à la solde de leur chef GIRONDE et pour le compte de la Gestapo, et venaient chercher le maquis.

Fouillés, ils ont été trouvés porteurs de revolvers à barillet, ainsi que dans un étui à lunettes des papiers en allemand, notamment chacun une autorisation de port d'armes, avec le cachet à croix gammée, l'Ausweis n° 34 au nom de MARRIEC, l'Auweis n° 32 de BRÉGEVIN... Documents traduits par le Polonais et mentionnant qu'ils faisaient parties de la Milice au service des Allemands.

Aussi, un carnet contenant des noms de résistants de différentes communes, dont celui de Mme MOREAU.

Témoins LAGOQUET André dit "Dédé", capitaine à la 4ème Cie F.F.I. Corse de Landerneau mis au courant de l'arrestation des miliciens.

Dès la preuve qu'ils faisaient partis de la Milice, ses interrogateurs ont décidé de les supprimer et de les mettre à mort.

Exécutés quelque part au lieu-dit Pontcrel à deux kilomètres du bourg de Plonévez-du-Faou, petit bois situé en bordure droite sur la route en direction de Lanvaro, un peu en avant le petit pont.

Inhumés sur place. Aucune démarche n'a été faite en vue de les exhumer.

GIRONDE, ayant réussi à tromper la surveillance de son gardien GUENNEC, a fait brusquement feu sur celui-ci, avec un pistolet 6,35 mm qui ne lui avait pas été retiré. Il a atteint mortellement son gardien dans le dos et à la hanche, qui ripostant, blessa le milicien à la main droite. Prenant la fuite à vélo, il est parvenu à alerter la Feldgendarmerie de Châteaulin sur le lieu précis où il avait été arrêté.

Le soir même, vers 21h30, le Polonais et LERRANT montés sur une moto, tombent dans une rafle tendue par les Allemands.

Le Polonais n'hésitant pas à foncer sur le groupe embusqué sur le côté de la route, réussi à se sauver.

LERRANT atteint de plusieurs rafales de mitraillette dans le dos, resta sur le terrain.

Septembre 1944 : GIRONDE arrêté, a été condamné à mort.

Sources :

- État civil MARREC Francis, Nevez (Finistère).
- Dossier "MARREC Francis," SHD Vincennes GR 28P 6 75 (70 documents).
- Dossier "BRÉGEVIN René", SHD Vincennes GR 28P 6 51 (3 documents).
- Dossier "GIRONDE Antoine", SHD Vincennes 28 P 6 28 5165 (130 documents) ...

Legion

Ausweis Nr. 34.

MARREC, Francois
(Vor- und Zuname)

geb. 9.07 in Nevez

wohnhaft in QUIMPER

ist berechtigt, alle Personen, die sich der Arbeitsdienstverpflichtung entzogen oder der Aufforderung von deutschen oder französischen Dienststellen nicht Folge geleistet haben, festzunehmen und vorzuführen.

Alle deutschen und französischen Dienststellen werden gebeten, ihm nötigenfalls Schutz und Hilfe zu gewähren.

Unterschrift des Ausweisinhabers

Diese Berechtigung erstreckt sich nur auf das Gebiet Finistere

Der Ausweis verliert seine Gültigkeit am 1. Okt. 44.

Der Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des SD
im Bereich des Militärbefehlshabers in Frankreich
I. A.: J.V. *Bannister*
Kommandeur der Sicherheitspolizei und des SD
49-Steinham führen

Verlängert bis:	Verlängert bis:
Dienst-siegel Kommandeur der Sicherheitspolizei u. des SD.	Dienst-siegel Kommandeur der Sicherheitspolizei u. des SD.
Verlängert bis:	Verlängert bis:
Dienst-siegel Kommandeur der Sicherheitspolizei u. des SD.	Dienst-siegel Kommandeur der Sicherheitspolizei u. des SD.



Il me semble qu'Albert GUENNEC, originaire de St Coulitz près de Chateaulin, a aussi été mortellement blessé au cours de cette opération. (Bernard LE GUILLOU)

Confondu avec un dénommé SALAUN originaire de Châteaulin, GUENNEC Albert, qui gardait le milicien GIRONDE Antoine, décèdera le 15 juillet à l'hôpital de Carhaix (

<https://www.le-souvenir-francais-du-finistere.fr/ploneve.../>